Aménagement du terrain communal

Les peupliers morts et dangereux sur le terrain communal, en bord de Creuse, ont été abattus. Ils seront broyés par le SIMER pour faire du paillage pour la commune.

> Commission biodiversité

L'un des objectifs de la commission biodiversité est d'améliorer le terrain communal près de la Creuse en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Vienne. Pour cela, elle souhaite arborer et fleurir cet espace : un saule pleureur et des vivaces ont été plantés en mars et d'autres plantations suivront cet Automne.

Une autre mission de cette commission est le fleurissement du cimetière. Effectivement, depuis l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires par la commune, il est nécessaire de trouver une solution alternative pour nettoyer un minimum le cimetière. Afin de le faire progressivement, dans un premier temps, la commission va mettre de la jachère fleurie à la périphérie du cimetière.

Panneau Pocket Village



L'équipe municipale s'est abonnée à l'application Panneau Pocket Village qui permet de recevoir en direct les informations et les alertes de la mairie. Tout habitant peut donc télécharger cette application et obtenir toute l'actualité de la commune en temps réel et en toute simplicité.

Afin d'alimenter ce réseau d'information, la commune a besoin de vous ! Faites-nous remonter tout renseignement qui vous paraît pertinent.

> Travaux à venir

Le conseil municipal a inscrit dans son plan d'investissement 2021 la restauration de la voirie dans le hameau de Montant ainsi que la dernière tranche de la voie communale n° 3 route de Châtellerault, partie mitoyenne avec la commune de Coussay les Bois (tronçon du Chêne Rond).

Infos flash

> Le beffroi

L'entreprise BODET commence les réparations du beffroi la semaine du 19 Avril. Vous aurez le plaisir de réentendre le carillon de l'Angélus prochainement.

Randonnée communale

La commune est inscrite aux « Randonnées d'Eté » en partenariat avec le Grand Châtellerault. Cette balade bucolique se déroulera le Mercredi 28 Juillet 2021 sur inscription auprès de M. Thierry TRIPHOSE.

> Circuit Patrimoine : Zoom sur le réverbère



A la demande des habitants, le réverbère offert par M VÉNEAU a repris sa place initiale.

Au-dessus de la porte de la mairie pendant des années, il vient d'être démonté et remis sur son poteau d'origine se trouvant sur la place.

L'équipe municipale vous invite à venir le découvrir.

Vous pourrez en profiter pour lire le panneau explicatif de l'histoire du réverbère de Mairé!

Village fleuri

Nous avons l'immense plaisir de vous faire part des prix reçus par Mairé dans le cadre du concours départemental des « Villages fleuris ».

Notre commune s'est vue attribuer la 3ème place du Département et le coup de cœur du jury pour sa première participation.

Les critères d'évaluation du concours étant très pertinents ; la municipalité, au travers de la commission *biodiversité*, va s'en inspirer pour améliorer le cadre de vie de notre village et ainsi, réitérer son inscription en 2021.



La commune invite les concitoyens à fleurir leurs abords de maison.

> Arbre remarquable

L'association Vienne Nature est à la recherche des arbres remarquables de notre département. Vous trouverez plus d'informations en annexe de cette lettre pour partager vos photos d'arbres de Mairé!

> Appel aux volontaires !

Le SYAGC recherche des volontaires pour arracher la jussie qui se trouve sur la Creuse.

Ces actions d'arrachage se dérouleront entre le 1^{er} Juin et le 31 Juillet 2021 et seront encadrées par l'équipe du SYAGC. Si vous êtes intéressé pour y participer, contactez Mme Nathalie COX.

L'ACCA de Mairé

L'ACCA de notre commune souhaite être active dans le « bien vivre » à Mairé.

Dans cette optique, elle favorise le développement de la biodiversité et la bonne entente dans le partage des chemins de randonnées, pour que tout marcheur puisse les emprunter en toute quiétude (A lire l'article de l'ACCA en annexe de cette lettre).



Point saison

Le printemps est arrivé avec ses belles journées, ses rayons de soleil, le chant du coucou mais aussi ses quelques gelées matinales !

C'est la saison pour nettoyer son jardin, planter les fleurs vivaces ou arbustes, semer en terre les légumes primeurs...

Attention à ne pas tailler vos haies entre mi-mars et fin juillet afin de laisser les oiseaux nidifier.

Citoyenneté

Notre village est un réel endroit où il fait bon vivre, c'est pourquoi le respect de quelques règles est primordial pour garder notre sérénité :

Le <u>Conseil national du Bruit</u> a émis un avis favorable au bricolage lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

- De 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine
- De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Infos utiles

Site de la commune : maire86.fr

Dates à retenir: Elections départementales et régionales les 20 et 27 Juin 2021.

Mairé

La lettre - Avril 2021

Edito

Voici une année que nous sommes en pleine crise sanitaire. Nous subissons les confinements, les dé confinements, les couvre-feu avec tout le cortège des contraintes liées à cette crise sanitaire (toutes les infos sur le site de Mairé: maire86.fr).

La vaccination est le seul rempart pour se protéger contre ce virus. Pour ceux et celles qui ont encore des doutes, n'hésitez pas **faites-vous vacciner**.

Malgré tout, notre commune continue à avancer vers les objectifs qu'elle s'était fixée: nous avons voté un budget

d'investissement suivant les orientations prévues dans notre feuille de route.

Souhaitons que les mesures sanitaires nous permettent aux beaux jours de nous rassembler, habitants de Mairé, pour partager un moment convivial.

L'équipe municipale

Point sur les investissements



Eclairage public du bourg à LED

Le changement de l'éclairage public du bourg par un système à LED a été effectué par l'entreprise CRV de Châtellerault, prestataire de service de la Sorégies, en début d'année 2021. Cette modification répond à une volonté d'économie d'énergie et de transition écologique.

Poteau autonome avec système d'éclairage à LED

Le terrain de boules vient d'être équipé d'un éclairage autonome avec un système solaire et un éclairage à LED.

Nos amis boulistes pourront maintenant profiter de leur terrain de loisir à la nuit tombée!

> Le four communal

Le four communal est en cours de restauration par l'entreprise COMTE Jacky.

L'atelier communal

L'amélioration de l'atelier touche à sa fin : la création d'une mezzanine et du sol en béton permet d'avoir un meilleur espace de travail pour l'employé municipal.